



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code du produit	F090E0092A
Nom commercial	TNEME-ZINC YELLOW
Communiquer avec le fabricant	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNEMEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

DANGER!

LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES.
POISON, PEUT ÊTRE FATAL OU PROVOQUER LA CÉCITÉ SI AVALÉ
NOCIF EN CAS D'INHALATION.
PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU.
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTÈME NERVEUX ET PROVOQUER DES ÉTOURDISSEMENTS,
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES
RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

Effets aigus

Yeux Irritation sévère.

Peau Irritant pour la peau.

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires. La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès.

Ingestion Peut être nocif par ingestion.

Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal. Risque cancérogène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.)

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Système nerveux central. Tractus gastro-intestinal. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés.

Interactions avec d'autres produits chimiques La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

Effets sur l'organe-cible Sang, Système nerveux central, Tractus gastro-intestinal, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Système reproductif, Appareil respiratoire, Peau

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
ETHANOL	64-17-5	42.2907
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	16.3795
ETHYL SILICATE	78-10-4	5 - 10
MICA (RESPIRABLE DUST)	12001-26-2	5 - 10
IRON OXIDE FUME	1309-37-1	1 - 5
METHANOL (SKIN)	67-56-1	2.3893
ETHYL ACETATE	141-78-6	1.8363
TRIMETHYL BORATE	121-43-7	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Inflammable.
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone, hydrocarbures.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. La distance de retour de flamme peut être considérable.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage

En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.

Autres informations

Sans objet

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. LES VAPEURS PEUVENT PROVOQUER UN FEU A INFLAMMATION INSTANTANEE. Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une installation résistant au feu. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
ETHANOL	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
ETHYL SILICATE	TWA: 10 ppm	TWA: 85 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 100 ppm TWA: 850 mg/m ³	TWA: 10 ppm TWA: 85 mg/m ³	TWA: 85 mg/m ³ TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm TWA: 85 mg/m ³ STEL: 30 ppm STEL: 255 mg/m ³
MICA (RESPIRABLE DUST)	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³
IRON OXIDE FUME	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³
METHANOL (SKIN)	TWA: 200 ppm Skin STEL: 250 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 325 mg/m ³ STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 328 mg/m ³ STEL: 250 ppm Skin	TWA: 260 mg/m ³ TWA: 200 ppm STEL: 325 mg/m ³ STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 310 mg/m ³ STEL: 250 ppm
ETHYL ACETATE	TWA: 400 ppm	TWA: 1400 mg/m ³ TWA: 400 ppm	TWA: 1440 mg/m ³ TWA: 400 ppm	TWA: 1440 mg/m ³ TWA: 400 ppm	TWA: 1400 mg/m ³ TWA: 400 ppm

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle

Protection de la peau Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables
Protection du visage/des yeux S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique.
Protection respiratoire **Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le decoupage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	12°C / 53.0°F
Méthode	Pensky Martens - Closed Cup
Point/intervalle d'ébullition	64 - 81°C / 147.0 - 178.0°F
Supérieure Limites de explosion	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.06388
Densité	8.85311
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	5.063
% de matières volatiles en poids	58.0330
% volatil en volume	75.5451

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques (méthanol).
Produits incompatibles	Oxydants forts. Acides. Déchets basiques. Amines. Nitrates. Hypochlorites. Acide borique.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
ETHANOL	7060 mg/kg (Rat)		
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	500 mg/kg (Rat)		
ETHYL SILICATE	6270 mg/kg (Rat)	6300 µL/kg (Rabbit)	
IRON OXIDE FUME	10000 mg/kg (Rat)		
METHANOL (SKIN)	5628 mg/kg (Rat)	15800 mg/kg (Rabbit)	64000 ppm (Rat) 4 h 83.2 mg/L (Rat) 4 h
ETHYL ACETATE	5620 mg/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit) 18000 mg/kg (Rabbit)	

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TRIMETHYL BORATE	6140 mg/kg (Rat)	1980 µL/kg (Rabbit)	
------------------	--------------------	-----------------------	--

irritation	Pas d'information disponible
Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible

Toxicité chronique**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

Composant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Mexique
ETHANOL	A3	Group 1		X	
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	A2	Group 1	Known	X	

effets mutagènes	Pas d'information disponible
Effets reproductifs	Pas d'information disponible
Effets sur le développement	Pas d'information disponible
Tératogénicité	Pas d'information disponible
Effets sur l'organe-cible	Sang, Système nerveux central, Tractus gastro-intestinal, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Système reproductif, Appareil respiratoire, Peau.
Renseignements sur le perturbateur endocrinien	Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
ETHANOL		LC50= 12900 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 14.2 mg/L Pimephales promelas 96 h	EC50 = 35470 mg/L 5 min EC50 = 34634 mg/L 30 min	EC50 = 9268 mg/L 48 h EC50 = 10800 mg/L 24 h
METHANOL (SKIN)		LC50= 28100 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 13200 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h	EC50 = 43000 mg/L 5 min EC50 = 40000 mg/L 15 min EC50 = 39000 mg/L 25 min	
ETHYL ACETATE	EC50 = 3300 mg/L 48 h	LC50= 230 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 484 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h	EC50 = 1180 mg/L 5 min EC50 = 5870 mg/L 15 min EC50 = 7400 mg/L 2 h EC50 = 1500 mg/L 15 min	EC50 = 717 mg/L 48 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

Proper Shipping Name UN1263,PAINT,3,PGIII,ERG 128

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient les polluants atmosphériques dangereux (HAP) suivants :

Composant

METHANOL (SKIN)

Réglementations fédérales desEtats-UnisSARA 313

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
METHANOL (SKIN)	67-56-1	2.3893	1.0

Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	oui
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

CERCLA

Composant	Hazardous Substances RQs	CERCLA EHS RQs
METHANOL (SKIN)	5000 lb	
ETHYL ACETATE	5000 lb	

Réglementations des Etats**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
ETHANOL	64-17-5	Carcinogen Developmental
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	Carcinogen

State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
ETHANOL	X	X	X		X
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	X	X	X		X
ETHYL SILICATE	X	X	X		X
MICA (RESPIRABLE DUST)	X	X	X		X
IRON OXIDE FUME	X	X	X		X
METHANOL (SKIN)	X	X	X	X	X
ETHYL ACETATE	X	X	X		X
TRIMETHYL BORATE	X	X	X		

Autres réglementations internationales

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

B2 Liquide inflammable

D2A Matières très toxiques



Composant	NPRI
ETHANOL	Part 5 Substance
METHANOL (SKIN)	Part 1, Group 1 Substance; Part 5 Substance
ETHYL ACETATE	Part 5 Substance

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 2 Inflammabilité 3 Reactivity 1

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Code du produit	F090E0092B
Nom commercial	TNEME-ZINC GRAY
Communiquer avec le fabricant	TNEMEC Company, Inc. 123 West 23rd Avenue North Kansas City, MO 64116-3064 816-474-3400
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNEMEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU DES URGENCES

AVERTISSEMENT!

NOCIF PAR INHALATION.
Peut provoquer des maux de tête et des vertiges.
Peut causer les symptômes de grippe-commune.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES.

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition	Inhalation
Effets aigus	
Yeux	Peut provoquer une irritation légère
Peau	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire. L'inhalation de poussière de zinc métallique peut entraîner des symptômes connus comme la fièvre des fondeurs. Les symptômes comprennent des frissons, de la fièvre, des douleurs musculaires, des nausées et des vomissements.
Ingestion	Gêne gastro-intestinale.

Effets chroniques

Éviter les expositions répétées

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Conditions médicales aggravées Pas d'information disponible

Interactions avec d'autres produits chimiques Pas d'information disponible

Effets potentiels sur l'environnement Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

Effets sur l'organe-cible Appareil respiratoire

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
ZINC (TOTAL DUST)	7440-66-6	60 - 100
ZINC OXIDE (TOTAL DUST)	1314-13-2	1 - 5

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité	Pas d'information disponible
Moyen d'extinction approprié	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne PAS utiliser un jet d'eau. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
Produits de décomposition dangereux	Fumées d'oxyde de zinc.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	Enlever à la pelle ou balayer.
Autres informations	Sans objet

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Lunettes de sécurité à protection intégrale. Porter des gants/des vêtements de protection. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

Stockage

Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver dans un endroit sec. Conserver le récipient bien fermé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
ZINC OXIDE (TOTAL DUST)	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ TWA: 15 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

Protection individuelle**Protection de la peau**

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

Protection du visage/des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Eviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	Sans objet
Méthode	Pensky Martens - Closed Cup
Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible
Supérieure Limites de explosion	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	7.06595
Densité	58.79932
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	.000
% de matières volatiles en poids	.0000
% volatil en volume	.0000

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable	Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	Oxydants forts. Bases. Acides. Eau. Le produit peut libérer de l'hydrogène.	Possibilité de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
ZINC OXIDE (TOTAL DUST)	5000 mg/kg (Rat)		

irritation	Pas d'information disponible
Corrosivité	Pas d'information disponible
Sensibilisation	Pas d'information disponible

Toxicité chronique

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

effets mutagènes	Pas d'information disponible
Effets reproductifs	Pas d'information disponible
Effets sur le développement	Pas d'information disponible
Tératogénicité	Pas d'information disponible
Effets sur l'organe-cible	Appareil respiratoire.
Renseignements sur le perturbateur endocrinien	Pas d'information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
ZINC (TOTAL DUST)	EC50 = 30 µg/L 96 h	LC50= 6.4 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 = 5 µg/L 72 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.
Proper Shipping Name ZINC DUST

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)

Chine	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Composant	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil
ZINC (TOTAL DUST)	7440-66-6	60 - 100	1.0
ZINC OXIDE (TOTAL DUST)	1314-13-2	1 - 5	1.0

Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	non
Risque d'incendie	non
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
ZINC (TOTAL DUST)		X	X	
ZINC OXIDE (TOTAL DUST)		X		

CERCLA

Composant	Hazardous Substances RQs	CERCLA EHS RQs
ZINC (TOTAL DUST)	1000 lb	

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

State Right-to-Know

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
ZINC (TOTAL DUST)	X	X	X		X
ZINC OXIDE (TOTAL DUST)	X	X	X		X

Autres réglementations internationales

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

B6 Matière inflammable réactive



Composant	NPRI
ZINC (TOTAL DUST)	Part 1, Group 1 Substance

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS	Santé 2	Inflammabilité 1	Reactivity 1
-------------	----------------	-------------------------	---------------------

Clause de non-responsabilité

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

Risques secondaires